

LA MARÉE MONTANTE DE KAMOURASKA

Journal communautaire de Kamouraska VOL. 14 N° 4 AOÛT 2013

Un Symposium qui se démarque

Page 9



Un visiteur de plus à Kamouraska!

Photo prise le 30 juin à 6h00, dans la cour arrière chez Damas et Johanne au 21, avenue Morel.



Le chemin de Compostelle à la québécoise

Page 8

CENTRE DE RÉNOVATION
CAMILLE DUMAIS



1005, Lévesque, Saint-Pascal 492-2347
www.camilledumais.com

- ▶ Portes et fenêtres
- ▶ Matériaux de construction
- ▶ Service de décoration
- ▶ Poêles et foyers
- ▶ Outillage à bois

imprimerie
Pré-Texte

197, Route 230 Ouest
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél. : 418 492-1170 Téléc. : 418 308-0588
imprimerie.pretexte@videotron.ca

ACTUALITÉS

Message aux citoyennes et citoyens de la Municipalité de Kamouraska

Un drame sans pareil a frappé la municipalité de Lac-Mégantic.

Vous avez vu et avez lu tout ce qui s'est passé à Lac-Mégantic : une catastrophe horrible... Nous nous devons d'accorder notre aide dans la mesure du possible en donnant généreusement par l'intermédiaire de la Croix-Rouge au numéro de téléphone suivant :

1-800-418-1111 ou par chèque à l'adresse suivante en indiquant :

« **Fonds Soutien Lac-Mégantic** »
Croix-Rouge canadienne
6, Place du Commerce
Verdun (Québec)
H3E 1P4

Merci de votre générosité !
Claude Langlais, maire



photo: thestar.com

Récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-Gouverneur

Une récipiendaire de notre communauté reçoit la Médaille du Lieutenant-Gouverneur.

C'est avec un immense plaisir et un grand honneur que Anne Corminboeuf, récipiendaire de la Médaille du Lieutenant-Gouverneur, s'est rendue samedi le 23 juin 2013 à l'École secondaire du Mistral de Mont-Joli

pour recevoir cette décoration.

La Médaille du Lieutenant-Gouverneur pour la jeunesse (bronze) est remise aux jeunes qui ont su se démarquer par leur remarquable engagement scolaire et communautaire. Au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, seuls deux élèves étaient récipiendaires : un garçon et une fille.

Lors de cette cérémonie protocolaire, l'honorable Pierre Duchesne était présent pour la remise de cette décoration.

Bravo à Anne, nous sommes fiers de ton implication et de ton succès!

Ta famille

Montage de La Marée Montante

Vous êtes toujours les bienvenus. Nous apprécions recevoir vos communiqués, vos notes, vos promotions, etc. Cependant pour faciliter le montage de cette publication, nous apprécions recevoir des envois simplifiés, sans fioriture (dont on ne peut se servir). L'utilisation d'Adobe Acrobat Reader nous complique la tâche parce que non "éditable". Merci de votre compréhension.

LA MARÉE MONTANTE
DE KAMOURASKA

Pour nous contacter : Développement Kamouraska (418) 308-0569
67, avenue Morel
Kamouraska, G0L 1M0

Prochaine date de tombée :
15 septembre 2013

Ce journal communautaire est publié par Développement de Kamouraska inc. et est publié à 400 exemplaires et distribué gratuitement dans tous les foyers de la municipalité de Kamouraska. Les personnes intéressées vivant à l'extérieur de Kamouraska peuvent s'abonner au coût de 12\$ par année, frais de poste et de manutention compris.

Politique du journal : Le journal se réserve le droit de modifier les articles pouvant porter préjudice à des personnes tout en prenant soin de conserver la teneur du message.

L'équipe du journal
Rédactrice : Magdeleine M. Bossé
Infographie : Miguel Forest
Révision linguistique : Sarah Ann Porter

Atchoum! Attention herbe à poux !

Congestion nasale...Éternuements...
Larmolements...Asthme allergique...
La saison de l'herbe à poux
a commencé!

Un Québécois sur six souffre d'allergies au pollen de l'herbe à poux durant la période estivale. C'est le pollen de cette plante qui cause le rhume des foins, ainsi que des conjonctivites et de l'asthme allergique. Bien que cette plante soit plus présente dans le Sud du Québec, on la retrouve également ici, de façon moins envahissante.

L'herbe à poux, aussi appelée « ambrosia », est une plante annuelle dont la hauteur varie de 10 à 90 centimètres. Elle est peu exigeante et pousse surtout dans les terrains vagues et en bordure des pelouses, des champs et des routes. Un seul plant produit en moyenne 3380 graines en un été, lesquelles à leur tour, peuvent germer l'année suivante et générer de nouveaux plants.

Comment s'en débarrasser? Il faut d'abord apprendre à la reconnaître, puis on peut l'arracher ou la tondre avant sa floraison à la fin juillet.

Pour plus d'information sur les effets



et le contrôle de l'herbe à poux, consultez le www.herbeapoux.gouv.qc.ca.

La pelouse en période de dormance
Avec l'été maintenant bien installé, synonyme de grande chaleur et de sécheresse, il est temps, si ce n'est déjà fait, de relever la longueur de tonte de votre pelouse à 8 cm (3 pouces). Celle-ci sera plus résistante à la sécheresse. N'oubliez pas qu'en période

de dormance, le gazon entre en dormance et jaunit naturellement. Il ne meurt pas! Même un arrosage en profondeur demeure inefficace.

Pour en connaître davantage sur l'entretien écologique des pelouses, consultez notre site web à www.co-eco.org ou rejoignez-nous sur notre ligne info au 418 856-2628 ou sans frais au 1 888 856-5552.

**Papeterie
Au Coin de l'Écriture**

Familiprix

- Papeterie de bureau • Équipement • Ameublement
- Articles scolaires • Service de livraison

555, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
Tél.: 418 492-1234 Téléc.: 418 492-6221
bsrpapeterie@familiprix.com

Sylvie Soucy, conseillère

POISSONNERIE

Lanzier

POISSONNERIE • BISTRO • FUMOIR ARTISANAL

57, avenue Morel, Kamouraska (Québec) G0L 1M0
Téléphone: (418) 492-7988 Fax: (418) 492-9225

L'eau, une ressource à économiser

Le gouvernement du Québec s'est doté en 2011 d'une Stratégie québécoise d'économie d'eau potable s'inscrivant dans le contexte mondial du resserrement des politiques relatives à l'eau et dans une perspective de gestion intégrée et de développement durable.

Le Québec est l'un des plus grands consommateurs d'eau au monde. En 2006, la production d'eau potable était de 35% plus élevée que la moyenne canadienne et le volume d'eau distribué était de 795 litres par personne par jour, alors que la moyenne canadienne s'établissait à 591 litres.

Plusieurs des mesures de la stratégie ciblent les industries et municipalités, mais la participation des citoyens est également essentielle pour l'atteinte des objectifs de la stratégie. Voici donc quelques trucs pour économiser l'eau potable à la maison.

Repérer et réparer les fuites

Les fuites de robinets et de toilettes comptent en moyenne pour 14 % de

toute l'eau utilisée dans les résidences, soit environ 110 litres d'eau par jour.

Installer des équipements à faible consommation d'eau

La mise en place d'équipement tel que réducteurs de débit, mousseurs, pommes de douche économique et chasses d'eau à 2 vitesses peuvent permettre une réduction significative de la consommation. Par exemple, l'installation d'aérateurs à débit réduit sur les robinets de la cuisine et de la salle de bain entraîne une économie d'environ 5 000 litres d'eau par année, dont 2 500 litres d'eau chaude.

Réduire le volume de la chasse d'eau

Les vieilles toilettes ont des réservoirs contenant jusqu'à 20 litres, ce qui est bien plus que nécessaire. Pas besoin d'acheter une nouvelle toilette! Vous pouvez améliorer le rendement de votre vieille en y installant un coupe-volume qui réduira la quantité d'eau évacuée.

Calculez votre consommation d'eau

Découvrez la quantité d'eau approxi-

mativité que vous consommez en complétant le formulaire du Programme d'économie d'eau potable à l'adresse suivante :

<http://peep.reseau-environnement.com/fr/economisez-leau>

Découvrez-en plus sur l'économie d'eau potable

Réseau Environnement, Programme d'économie d'eau potable :

<http://www.reseau-environnement.com/peep/>

Eau secours! L'eau au cœur de nos vies. L'Art de préserver l'eau au quotidien :

http://eausecours.org/espublications/brochure_eau-au-coeur-de-nos-vies.pdf

Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec, Arroser tout en économisant l'eau potable : www.arrosageeteconomieeau.org



IMAGINEZ :

plus de 14 000 collaborateurs répartis dans plus de 350 bureaux à travers le monde pour réaliser des projets encore...

PLUS GRANDS QUE NATURE.

BPR

À LA PUISSANCE | TETRA TECH

Nettoyage des berges à Kamouraska, le 9 juin 2013

Encore un succès cette année avec 25 personnes présentes au poste... malgré un début de journée nuageux!

Nous avons nettoyé la plage le long de l'avenue LeBlanc et le marais du petit aboiteau, près de 2,5 km. Environ 25 sacs de déchets! Voilà ça en moins sur nos berges, même si cette année, les déchets sont en plus grand nombre et associés à des morceaux de bois de toutes grandeurs et des herbes diverses. Mais nous savons maintenant que, si la sécurité n'est pas mise en jeu, le bois de grève et les algues font partie de l'écosystème du fleuve et de nos berges et ne font pas partie des déchets à ramasser.

Les déchets que nous avons ramassés lors de l'activité étaient composés à 80% de matières plastiques de toutes sortes. Le reste étant composé de 5% de verre et 15% d'autres matériaux comme du bois de construction, par exemple. Outre ces déchets, il y a toujours des objets insolites et souvent rigolos que certains ramassent. Lors de la collecte, cette année, nous avons trouvé : une grosse rame en bois, une barrette *I Love Jésus*, un peigne, un sapin de Noël naturel, un balai, une balle de

tennis, des produits de maquillage... et plusieurs médias filtrants, ces petites rondelles de plastiques provenant d'usines d'épuration de l'eau!

Avec les années, nos cueillettes nous ont appris que tout ce qui est confectionné par l'humain peut, malencontreusement, se retrouver sur les berges ou même dans l'estomac de mammifères marins... De multiples raisons justifient notre activité citoyenne annuelle et augmentent notre connaissance du fleuve et de son écosystème.

Le groupe courageux et tricoté serré kamouraskois n'était pas seul à œuvrer à la tâche! Cette année, sept municipalités sur le territoire de l'OBKIR ont participé au nettoyage des berges du Saint-Laurent : Rivière-Ouelle, Saint-Denis, Kamouraska, Saint-André, Notre-Dame-du-Portage, Rivière-du-Loup et Cacouna, sans parler de tous les autres secteurs le long du fleuve et de l'estuaire! On peut être fier de faire partie d'une si grande et belle activité citoyenne pour une meilleure qualité de notre environnement. Vous trouverez la synthèse des nettoyages sur le site www.obakir.qc.ca

En ce qui concerne Kamouraska, les organisateurs de l'activité étaient votre comité de développement, l'Organisme de bassins versants OBAKIR, le patrimoine maritime et votre municipalité. Nous avons eu droit, cette année encore, à un repas enchanté pour finir l'activité en beauté. MERCI à la Boulangerie Niemand, à La Co-sette, au Jardin du Bedeau et à Pizza-mag. Autour de ce repas, nous avons discuté de la santé de nos berges, des plantes envahissantes dans notre municipalité et dans la région et de la plantation de rosiers au marais du petit aboiteau qui a eu lieu le samedi 15 juin. Quelle belle communauté Kamouraskoise! Et MERCI à tous les bénévoles qui, par leur présence, ont peut-être joué un rôle, on peut spéculer n'est-ce pas, sur l'avant-midi du 9 juin qui s'est terminé avec le soleil et oui! ... Denrée rare ce printemps!

À l'an prochain!

manon.ouellet@obakir.qc.ca
418 498-2469

Plantation

Plantation de rosiers indigènes au parc du marais du petit aboiteau, rue St-Louis Kamouraska, samedi 15 juin 2013

Développement de Kamouraska ne chôme pas en ce début d'été! Son comité d'embellissement, l'Organisme des bassins versants (OBKIR) et la Municipalité de Kamouraska ont organisé une matinée de plantation de

rosiers indigènes (rosier blanda) dans le parc du marais du petit aboiteau. Le but de l'opération n'était pas uniquement esthétique, puisque la plantation de rosiers contribue à stabiliser et consolider les berges. Des rosas blanda ont été priorisés par le comité d'embellissement, car ce rosier n'est pas trop compétitif avec les autres végétaux; ce qui laisse place à une plus grande diversité et il est indigène, c'est-à-dire qu'il est présent et bien adapté dans la région sans l'influence de l'homme.

Dans le futur, le parc du marais du petit aboiteau fera l'objet d'autres projets communautaires. Vous serez informés de ces projets au fil du temps.

Le comité d'embellissement agit également à d'autres endroits dans la municipalité. Plusieurs arbres ont été plantés, notamment au centre communautaire, aux entrées est et ouest de la municipalité et, prochainement, au garage municipal.

La Fête nationale du Québec

Kamouraska, 24 juin 2013 - L'édition 2013 de la Fête nationale à Kamouraska fut un franc succès selon les organisateurs de l'événement.

La population kamouraskoise a bien répondu à l'appel et c'est quelques centaines de Québécois et Québécoises qui s'étaient amassés au quai de Kamouraska en soirée. Durant la journée, les activités familiales au centre communautaire ont attiré une centaine de personnes!

La Fête nationale n'aurait pu se réaliser sans la généreuse participation de tous ses bénévoles. Merci de votre participation.

Il faut également remercier nos précieux commanditaires : Le gouvernement du Québec, le Mouvement national des Québécois et des Québécoises, la Caisse Desjardins du centre de Kamouraska, le restaurant La Co-sette, L'Agnellerie, IGA Saint-Pascal, le député Norbert Morin, le Musée régional de Kamouraska, Patate Rive-Sud, la Corporation du Patrimoine maritime de Kamouraska, le Groupe Reg'Art et, sans oublier les promoteurs, la Municipalité de Kamouraska.

Benoit Randall

Agent de développement pour la
Municipalité de Kamouraska



Logo de la fleur emblématique de Kamouraska



La Municipalité de Kamouraska s'est nouvellement dotée d'une fleur emblématique : la marguerite.

Cette petite fleur, que l'on retrouve partout à Kamouraska, a été recommandée par le Comité famille et entérinée par le Conseil municipal. Dans l'optique de représenter cette marguerite d'une seule et même manière, le Comité famille désire trouver un logo qui représentera la fleur emblématique de notre municipalité. Tous les citoyens se-

ront appelés à participer et la création sera une œuvre communautaire et peut-être même collective! Nous vous redonnerons de plus amples détails, en temps et lieu, pour préciser l'activité. Pour le moment, appréciez les nombreux pots de marguerites installés chez les gens et admirez la beauté de cette fleur à son naturel!

Le Comité famille de Kamouraska

Une fête de la famille riche en sourires à Kamouraska

Kamouraska, le 26 mai 2013

Dans le cadre de la semaine québécoise des familles, le Comité famille de Kamouraska a lancé l'invitation aux citoyens de la charmante municipalité à un après-midi de festivités. Malgré la température maussade, les organisateurs ont été agréablement surpris de la cinquantaine de participants. En plus d'un délicieux repas gratuit, des activités variées étaient offertes : jeu gonflable, bricolage culinaire, plantation de semis avec Écol'O Jardin, activités avec Kamouraska en forme, coloriage d'une fresque de marguerites, etc.

Le Comité famille tient à remercier ses nombreux partenaires, sans qui l'évènement n'aurait pu avoir lieu : Provigo Saint-Pascal, Patate Rive-Sud, Boulangerie Niemand, COSMOSS Kamouraska, le Cercle de Fermières de Kamouraska et la Municipalité de Kamouraska.

Les activités organisées pour les citoyens visent à dynamiser la vie communautaire en favorisant les échanges, les rencontres et la participation. Les bénévoles du Comité famille sont fiers du déroulement de cette fête de la famille.

À propos du comité famille :

Issu d'une volonté ferme de la municipalité de Kamouraska de mieux connaître les besoins des familles et de poser des gestes concrets en faveur d'une meilleure qualité de vie, le comité famille a été formé à l'automne 2008 afin de mettre en place les conditions propices à l'élaboration d'une politique familiale à Kamouraska.

Pour plus d'information :

Benoit Randall, Agent de développement

Kamouraska.develop@videotron.ca

418-308-0695

**PROMUTUEL
DU LITTORAL**

418 856-4429
418 492-2014
www.promutuel.ca

ASSURANCE

Automobile | habitation | entreprise | agricole

**CENTRE SANTÉ
LA GRAND VOILE**

*Beau temps, mauvais temps,
une évasion régénératrice.
Des soins personnalisés
de qualité; massothérapie, bains
et enveloppements, soin des pieds.*

un bien-être assuré

Solarium, terrasses et salon de repos

OUVERT À L'ANNÉE



168, avenue Morel | Tél. : 418-492-2539 | www.lagrandvoile.ca

**KAMOURASKA
CHRYSLER**

• Pour le choix • Pour le prix
Et surtout pour le service

*Merci d'être avec nous,
on croit au Kamouraska.*

Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 8h00 à minuit
(département service et pièces)
de 8h00 à 21h00 (département des ventes)

kamouraskachrysler.com



Le chemin de Compostelle à la québécoise

Saviez-vous qu'au Bas Saint-Laurent, nous avons aussi notre chemin de Compostelle ?

Eh oui! Ici, il se nomme le chemin des navigateurs et il existe depuis 2008. Les braves pèlerins parcourent ce chemin à partir de Pointe-au-Père jusqu'à Ste-Anne-de-Beaupré et leur périple dure 21 jours. Chaque jour, un groupe de quatre marcheurs quittent Pointe-au-Père et vous les avez peut-être remarqués puisque notre municipalité a été choisie pour les héberger. Difficile de ne pas les reconnaître avec leur bâton de marche et leur sac à dos. Pour la deuxième année, nous avons eu le privilège de les recevoir chez nous. C'est tout un cadeau, car nous faisons des rencontres merveilleuses avec de beaux êtres humains possédant une âme pleine de belle lumière.

Nous tenons à vous partager toute la reconnaissance que ces pèlerins ont envers les Kamouraskoises et Kamouraskois qu'ils croisent lors de leur court séjour parmi nous (chez nos commerçants, sur la rue, etc.) Certains pèlerins en sont à leur deuxième et même troisième pèlerinage sur le chemin des navigateurs et, comme ils ont découvert Kamouraska, ils y sont revenus en vacances. De plus, ils en par-



lent à leurs proches qui, à leur tour, viennent y passer du temps. Quelle belle façon de faire connaître notre municipalité et ses citoyennes et citoyens. Voici, d'ailleurs, quelques mots d'amour laissés par les pèlerins : « Merci pour tout ... Super accueil... Un coin de paradis pour nous... Un vrai havre de paix ».

Nous voulons remercier Magdeleine d'avoir pensé à nous pour l'hébergement. Merci aussi à la municipalité qui leur offre des «pines». Nous remercions également le Jardin du Bedeau, le Resto La Co-sette,



ainsi que Provigo Saint-Pascal pour les victuailles qui nous permettent d'offrir le petit déjeuner aux pèlerins. Soyez assurés qu'ils apprécient grandement ce qui leur est offert et, grâce à vous, ils peuvent entreprendre une autre journée de marche, le ventre plein. Merci au bon samaritain qui les a amenés dans sa camionnette jusque chez nous la journée, où les anges avaient décidé, en sortant de la douche, de tous secouer leurs ailes en même temps... Quel déluge!

Lorsque vous les rencontrerez l'an prochain, n'hésitez pas à vous approcher et à prendre le temps de partager avec eux.

Josée Michaud et Jocelyne St-Pierre

café - bistro - terrasse

Ouverture : 8h - 22h de mai à octobre
90, av. Morel, Kamouraska, G0L 1M0 - (418) 492-7365
www.cafeduclocher.com

CULTURE

Un Symposium qui se démarque



SYMPOSIUM DE PEINTURE DU KAMOURASKA

les participants à la réussite de cet événement.

Le succès de cet événement vient non seulement de la qualité des créations de nos artistes et des œuvres présentées mais aussi de la contribution généreuse de ses partenaires commanditaires et de ses bénévoles qui, année après année, sont là pour répondre à tous les besoins. Pour bien accueillir les quelque 70 artistes, les kiosques ont été rénovés afin de rehausser l'esthétique visuelle du symposium. Nos trois municipalités hôtes de l'événement, Kamouraska, Saint-Denis et Saint-Germain, ont ouvert leur salle pour accueillir les passionnés de l'art. Une attention particulière aux peintres par "l'heure de la petite gâterie", afin de les chouchouter au quotidien, a fait des heureux. Le site internet du symposium constitue aussi une autre amélioration.

Le Symposium de peinture du Kamouraska a connu un immense succès et la renommée de cet événement s'étend sur tous les territoires. Il nous fait plaisir de remercier tous

À l'ouverture officielle de cette semaine artistique, une exposition d'œuvres de plusieurs gagnants des années antérieures a séduit les spectateurs. Lors de cette semaine, par une conférence qui se démarque, notre présidente d'honneur, Madame France Beaudry, nous a livré fièrement sa démarche de peintre et son cheminement depuis plus de 20 ans. La soirée « Plaisir de créer » et la création d'une œuvre collective, de même que sa mise à l'encan, ont créé un vif intérêt. Cette soirée était offerte par la municipalité de Saint-Pacôme. Des après-midis d'ateliers et des formations ont été offertes aux artistes et aux visiteurs. Lors de la soirée de reconnaissance et de son exposition des créativités de la semaine, la MRC de Kamouraska a fait l'acquisition d'une œuvre du peintre Miguel Forest, reconnu premier par ses pairs. Le peintre Hugues Bertrand s'est aussi fait connaître, s'est démarqué comme peintre émergent et a reçu une bourse.

Soulignons la participation de nos dix-sept municipalités du territoire de la MRC du Kamouraska. Ces municipalités contribuent à promouvoir l'art au Kamouraska et elles sont un atout pour faire connaître notre région hors de nos frontières par les

tableaux des peintres. Neuf municipalités ont acquis chacune une œuvre d'artiste représentant leur milieu; un total de 6500\$ a été offert pour l'acquisition de ces tableaux. D'autres partenaires se sont aussi fait plaisir en achetant une œuvre.

Deux bourses de participation de 400\$ ont été offertes par la municipalité de Kamouraska et par la ville de La Pocatière. Le comité organisateur du Symposium du Kamouraska a offert, par tirage, trois certificats-cadeaux de 500\$ aux visiteurs pour l'achat d'un tableau d'un artiste présent au symposium. Madame Laurette Michaud de St-Bruno était fière de gagner l'œuvre de madame France Beaudry, présidente de l'événement.

Le comité organisateur est ravi de son expérience et remercie tous ceux qui ont collaboré à sa réussite. Fier du travail accompli, le Symposium du Kamouraska reviendra l'an prochain du 15 au 20 juillet 2014.

Au plaisir et un bel été à tous!

Réjeanne Pelletier
secrétaire du Symposium du Kamouraska

Ceux qui aimeraient voir la performance de Pierre-Luc Pelletier donnée lors du Secondaire en spectacle régional où il s'est mérité la 2^e place doivent se rendre sur : watch-v=JF9oYsFNiMM

LL Nos gens font la différence TT

MALLETTE
SENCRL
Comptables agréés

470, avenue Chapleau
Saint-Pascal (Québec)
G0L 3Y0
tél. : 418 492-3515
téléc. : 418 492-9640

www.mallette.ca

IGA Saint-Pascal

400, Chapleau
Saint-Pascal (QC)
G0L 3Y0
tél. : (418) 492-2902
téléc. : (418) 492-7566
courriel : iga08595andre.tanguay@sobeys.com

André Tanguay
Propriétaire

Le Symposium du Kamouraska en photos



La soirée « Plaisir de créer ». Oeuvre collective avec Serge Côté, Caroline Dion, France Beaudry, Raymond-Marie Murray, Hélène Charland, Jean Barry.



Madame Laurette Michaud de St-Bruno était fière de gagner l'oeuvre de madame France Beaudry, présidente de l'événement



La MRC de Kamouraska a fait l'acquisition d'une oeuvre du peintre Miguel Forest.



Centre d'art de Kamouraska

Le Centre d'art de Kamouraska vous convie chaleureusement au lancement de l'exposition *Étude du rêve*, ce vendredi 9 août, dès 17h.

Un vin d'honneur sera offert sur place pour les plus grands; jus et bonbons d'honneur pour les plus petits!

Nous vous attendons en grand nombre!

Du 9 août au 27 octobre, le Centre d'art convie petits et grands à cette série d'expositions ludiques qui laissent libre cours à l'imaginaire.

Le monde des rêves s'accapare toutes les salles du Centre d'art, invitant à plonger dans l'univers fantastique des oeuvres de Sébastien Beaulieu, Étienne Guay, Pilar Macias, Réjeanne Pelletier, Catherine Rondeau, Émilie Rondeau, Judith St-Jean et Jacques Thisdel.

Premier contact avec l'art pour les plus petits, notamment par des installations et des ateliers conçus spécialement pour eux, *Étude du rêve* présente aussi des oeuvres pour le public adulte régulier du Centre d'art.

En plus des expositions, *Étude du rêve* propose une série d'ateliers créatifs hebdomadaires, qui abordent différentes disciplines artistiques de façon ludique.

Ève Simard, 418 492-9458
www.kamouraska.org
info@kamouraska.org

UNE EXPOSITION
 POUR PETITS ET GRANDS
 9 août au 27 octobre 2013

SÉBASTIEN BEAULIEU
 ÉTIENNE GUAY
 PILAR MACIAS
 RÉJEANNE PELLETIER
 CATHERINE RONDEAU
 ÉMILIE RONDEAU
 JUDITH ST-JEAN
 JACQUES THISDEL

*Étude
 du rêve*

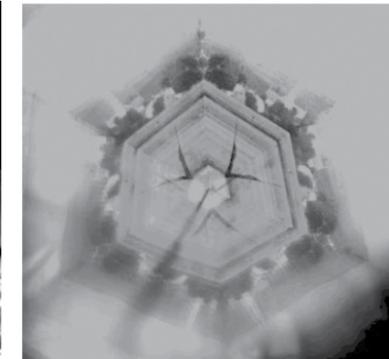
ENTREZ DANS UN MONDE
 OÙ L'IMAGINAIRE
 DÉFIE LA LOGIQUE

CENTRE D'ART
 DE KAMOURASKA

111, avenue Morel, Kamouraska
 418 492-9458
www.kamouraska.org

Choix 97.5

Impression Soleil



« CLOCHERS, ÉGLISES ET PARVIS »

Des activités inusitées pour mettre en valeur le patrimoine religieux du Kamouraska, les 27, 28 et 29 septembre prochains!

VENDREDI 27 SEPTEMBRE

La Pocatière

(chapelle du collège de 12 à 14h). Structures intrigantes. Sculptures sonores où on peut circuler.

St-André

(église de 17 à 19h)

- Lancement de la programmation
- Conte, légende et superstition : promenade au fanal avec La Girouette
- Souvenance : Hommage à un orme. Dévoilement d'une œuvre d'art public

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

Rivière-Ouelle

- Chemin de Souhais: Installation. Apportez photos et objets inspirés des étapes de la vie et du territoire pour enrichir la sélection de l'artiste (cimetière en tout temps)
- Contes, légendes et superstition avec La Girouette (église à 13h30)

St-Denis

(église)

- Structures intrigantes. Sculptures sonores à travers lesquelles on peut circuler (de 13h30 à 15h30)
- L'ultramontanisme : animation théâtrale sous forme de procès.
- Jeux et interactions avec le public (15h30)

Ste-Hélène

(église)

- Volée de cloches (à 13h)
- Visite guidée de l'église (de 13h15 à 17h)
- Prestations musicales d'artistes locaux (de 14h à 15h30)
- Jeu de marelle géant à la craie par les enfants (de 13h15 à 17h)

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

Rivière-Ouelle

(église et cimetière)

- Criée des âmes sur le parvis (à 11h)
- Chemin de souhaits: Installation. Apportez photos et objets inspirés des étapes de la vie et du territoire pour enrichir la sélection de l'artiste (cimetière en tout temps)

St-Pacôme

(église)

- Beau à regarder : fabrication de kaléidoscope (à partir de 9h30)
- Autour d'un tuyau : récital commenté d'orgue et saxophone.
- Animation (à 11h45)

Mont-Carmel

(église)

- Rencontre sur le parvis.
- Photographies grandeur nature de personnages historiques et contemporains (vers 10h30)
- Photo souvenir sur le parvis

St-Pascal

(église)

- Structures intrigantes. Sculptures sonores à travers lesquelles on peut circuler (de 11 h à 14h)
- Contes, légendes et superstitions (vers 12h)

Ste-Hélène

(église)

- Photo souvenir sur le parvis (vers 10h15)
- Visite guidée de l'Église (de 10h15 à 17h)
- Œuvre collective à l'aquarelle (de 10h15 à 17h)
- Œuvre collective d'écriture à la sacristie (de 10h15 à 17h)
- Atelier d'art dramatique (à 13h)

D'autres activités pourraient s'ajouter...

Surveillez la programmation dans Le Placoteux et sur le site Internet de la MRC au www.mrckamouraska.com dans la section « Agenda culturel »

les journées de la culture

ACTIVITÉS GRATUITES

PARTICIPER C'EST DÉFENDRE TOUTE LA CULTURE

27, 28 ET 29 SEPTEMBRE

journeesdelaculture.qc.ca

Grands partenaires : Culture et Communications Québec, Hydro Québec, Partenaire associé : Financière Sun Life, La Coop

CONSEIL MUNICIPAL DE KAMOURASKA



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 3 juin 2013.

Les membres du conseil avaient quorum et ont siégé sous la présidence du maire, monsieur Claude Langlais. L'ordre du jour et le procès-verbal de la séance du 6 mai ont été acceptés.

- Concernant les travaux de pavage et rapiéçages mécanisés, la municipalité a accepté la soumission de **Construction Jean-Paul Landry Inc.**, après vérification de conformité au devis de soumission. Coût total avec taxes applicables : 129 119,22 \$.
- Pour les travaux de peinture extérieure du Centre communautaire, la municipalité accepte la cotation de peinture **Probec** pour la somme de : 8 795,59 \$ taxes incluses.
- La municipalité investira une somme de 57 361,00\$ au projet de la réfection du quai Taché à même le Fonds général, si le projet se réalise. Cette résolution annule une partie de la résolution # 13.04.74.

DOSSIERS CCU 1. Installation d'une enseigne demandée par M. Pierre Brouillette, 88, av. Morel. Après des échanges, il a été suggéré de présenter un nouveau croquis de l'enseigne afin d'en diminuer l'impact et d'autres suggestions lui sont faites.

2. Construction et démolition par M. Pierre Giard, 84, route du cap Taché. Le propriétaire a répondu aux demandes qui ont été faites, pour la passerelle et l'abattage d'arbres. Accepté.

3. Demande déposée par M. François Anctil, 195, av. Morel, pour abattage de 4 arbres. Il lui a été conseillé d'attendre la prochaine floraison. Une vérification sera refaite.

4. Demande déposée par M. Réal Lauzier, 191, av. Morel, pour abattage d'un arbre. Accepté avec recommandation d'en replanter un selon les essences sélectionnées.

5. Demande par Mme Dorothy Goldstone, 189, av. Morel, pour abattage de 4 arbres (sorbiers). Refusée.

6. Demande déposée par M. Yves Gosselin, pour M. Éric Anctil, du 32, av. Morel, pour abattage de 2 arbres sur la façade de la propriété. Demande au propriétaire de fournir les raisons qui motivent sa demande.

7. Demande déposée par M. Éric Anctil, 32, av. Morel. Changement d'usage pour la vente au détail sur une partie du rez-de-chaussée. Des recommandations sont faites afin de respecter la valeur patrimoniale de la maison selon les croquis fournis lors de la demande.

8. Demande déposée par MM. Dominique Godin et Daniel Milot pour des travaux extérieurs à la résidence : revêtement de la toiture en tôle canadienne et lucarne du côté nord. Accepté.

9. Demande par Mme Louise McNicoll pour installation d'une nouvelle enseigne au 52, av. Morel. Accepté.

10. Demande faite par Mme Nicole Lacasse, pour la Fabrique de Kamouraska, 76, av. Morel, pour abattage de deux arbres au cimetière. Accepté pour un des arbres et conseil pour l'émondage des branches mortes pour le deuxième.

11. Demande déposée par Kim Côté, locataire du 76, av. Morel, pour la construction d'une terrasse sur le côté ouest du presbytère. Considérant la valeur de cet édifice, il est demandé de détacher la terrasse et de l'éloigner vers le fleuve et de l'intégrer aux arbres existants. Des recommandations sont faites et la demande sera acceptée si les modifications proposées sont respectées.

12. Aménagement paysager déposée par M. Guy Dionne pour les entrées est et ouest de l'avenue Morel. Accepté.

13. Demande déposée par M. Gilles Michaud, 11, rue Routhier, pour l'entretien et la réparation d'un muret. Un avis a été déposé par M. Donald Guy, inspecteur à la MRC. Seulement les réparations sur le muret sont autorisées. Les travaux de rehaussement du muret sont refusés.

• Suivi des Comités : Développement. Inscrire les activités dans la Marée montante; démarrage de nouveaux projets avant l'analyse du budget; rencontre avec le conseil. **Comité Famille.** Journée familiale qui s'est tenue le 26 mai dernier; siège sur le comité d'organisation de la Fête nationale. **Patrimoine maritime.** Demande d'aide financière en cours pour la réfection (Phase 1) du quai Taché.

• Il a été résolu unanimement que la municipalité de Kamouraska, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

• Demande d'autorisation pour une vente de garage par M. Jean Bossé, 81, av. Morel. La municipalité accepte. Les jours retenus sont les 15 et 16 juin et, en cas de pluie, remis au 22 et 23 juin 2013.

• La municipalité appuie financièrement le Cercle des jeunes ruraux pour un montant de 50,00\$.

• Concernant la proposition de la SÉMER, le présent conseil signifie à la MRC de Kamouraska qu'il entend retenir la proposition offerte par la SÉMER en matière de valorisa-

tion des matières putrescibles par la biométhanisation et, de ce fait, prévoit éventuellement acheminer ses matières putrescibles à l'usine de biométhanisation de la SÉMER. Il indique au conseil de la MRC que la municipalité de Kamouraska souhaite devenir partenaire financier dans la projet d'usine de biométhanisation et confirmera son adhésion finale au moment où la formule de partage des investissements demandés à la municipalité et celle des profits éventuellement générés par l'usine auront fait l'objet d'une décision de la part du conseil de la MRC. Dès qu'il sera officiellement sollicité à cet effet, le présent conseil entend confirmer qu'il délèguera sa compétence à la MRC en matière de traitement, de valorisation et d'élimination des matières organiques putrescibles.

• Demande d'aide financière de la part du Partenariat des gens d'affaires de Kamouraska. La municipalité autorise une aide financière au montant de 1 500,00 \$ visant l'ouverture du Bureau d'accueil touristique pour la prochaine saison estivale (2013).

• Résolution visant la mobilisation du milieu municipal pour le projet de loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013. Il a été résolu de demander au gouvernement de déposer son projet de loi-cadre sur la décentralisation au printemps 2013; de confirmer dans cette Loi l'échelon supralocal qu'est la MRC comme lieu de la décentralisation pour assurer le développement durable des territoires du Québec; d'acheminer copie de la présente résolution à la première ministre, Mme Pauline Marois, au ministre des affaires municipales, des régions et de l'occupation du territoire, monsieur Sylvain Gaudreault, aux partenaires de la ruralité, à la Fédération québécoise des municipalités, monsieur Bernard Généreux.

• **Stationnement sur l'avenue LeBlanc.** La municipalité invite les utilisateurs de la descente de mise à l'eau du quai Taché à stationner leur véhicule et leur remorque sur le terrain de monsieur Hervé Voyer; elle indique par des panneaux de signalisation l'emplacement prévu pour le stationnement et l'interdiction de laisser son véhicule et sa remorque sur le quai Taché. Elle avise sa compagnie d'assurance de l'ajout d'un avenant à sa police d'assurance afin qu'une protection en assurance-responsabilité civile soit disponible en cas d'accident ou autre.

• Période de questions. Intervention de monsieur Michel Boivin du 115, avenue LeBlanc: Projet d'enrochement pour protéger la route face à sa résidence.

Levée de l'assemblée.

Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue lundi le 8 juillet 2013

Malgré trois absences la réunion s'est tenue sous la présidence du maire monsieur Claude Langlais.

• Contribution financière applicable à la garde scolaire. Il a été résolu qu'à compter de la prochaine année scolaire (2013-2014), la Commission Scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup récupérera le Service de garde scolaire mis en place en 2012 par le Comité-Famille; le nombre fixé pour établir le service en milieu scolaire a été atteint pour la prochaine année et une entente a été demandée par la Commission Scolaire à la municipalité afin de combler un éventuel déficit pour maintenir le service établi. La municipalité accepte de verser, jusqu'à une somme maximale de 5 000,00 \$ à la Commission Scolaire Kamouraska-Rivière-du-Loup, si déficit dudit service.

• Agent de développement. Après six mois de probation pour l'agent de développement, l'évaluation étant fort positive, **il a été résolu** que Benoit Randall soit confirmé dans son emploi d'agent de développement et qu'un réajustement salarial de 1,00 \$ l'heure lui soit accordé, et ce, à compter du 8 juillet 2013.

• Dossiers CCU. 1. Suivi du dossier de François Anctil, 195, av. Morel, concernant l'abattage d'arbres. Suite à la visite effectuée par un membre du CCU, il a été recommandé de refuser la demande de permis d'abattage. Les arbres en question sont tous vivants et ont uniquement besoin d'être élagués.

2. Certificat d'autorisation demandé par Mme Hélène Gosselin du 124, av. Morel. Travaux de réfection de la corniche. Il a été recommandé de préserver la moulure existante, le matériel existant et le type de revê-

tement (bois) puisque ce choix serait plus esthétique étant donné l'âge de la construction. Reporté à l'étude. 3. Demande par Mme Camille Raymond du 146, av. Morel. Travaux extérieurs sur la résidence. Accepté. 4. Demande par Mme Carmen Parent du 26, av. Morel. Abattage d'arbres. Il ne sera pas exigé de remplacer car il y en a suffisamment. 5. Peinture extérieure du Centre communautaire. Choix accepté. 6. Demande par M. Horth et Mme Vézina du 85, av. Morel. Abattage d'un arbre. Recommandé de fournir un rapport de la part d'un professionnel afin de conserver l'arbre. 7. Travaux sans autorisation au 34, av. LeBlanc. M. Luc Carmel et Mme Nantel. Le dossier est réglé et les travaux réalisés s'intègrent bien, mais il faut toujours demander une autorisation. 8. Demande de permis pour installation d'une enseigne au 32, av. Morel. M. Éric Anctil. Accepté pour la saison estivale 2013. 9. Remplacement de l'enseigne demandé par Mme Anne Michaud du 156, av. LeBlanc. Accepté.

• Appui financier. Il a été résolu que la municipalité de Kamouraska contribue financièrement par une commandite au vin d'honneur lors de la tenue du rassemblement de l'Association des Familles Raymond (Faugas). Claude Langlais, maire, est autorisé à assister au souper. Coût : 35,00 \$.

• La municipalité de Kamouraska appuie financièrement la demande de la Ferme Gijamika concernant la tenue d'une compétition équestre qui se tiendra le 13 juillet prochain. Montant versé : 50,00 \$.

• Concernant le second projet de schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Kamouraska, il a été résolu que la municipalité donne un avis favorable sur ce second projet et accepte la proposition de budget d'honoraires pro-

fessionnels déposée par Frédéric McSween, ingénieur BPR, afin d'évaluer une nouvelle option de coûts et répondre aux interrogations du MAMROT. Coût estimé : 14 500,00 \$ + taxes applicables.

• Il a été résolu que la municipalité accepte la demande d'autorisation visant la tenue d'une vente de garage déposée par la propriétaire, madame Martine Brault Genest, les 20 et 21 juillet prochain. En cas de pluie, cette activité sera déplacée aux 27 et 28 juillet 2013.

• Il a été résolu que la municipalité délègue monsieur Claude Langlais, maire, à assister au souper et à la soirée reconnaissance organisée par le Symposium de peinture du Kamouraska qui se tiendra à Saint-Denis, samedi le 20 juillet prochain. Coût : 25,00 \$.

• Il a été résolu que la municipalité autorise le passage des cyclistes lors de la tenue d'un événement cycliste dans la municipalité organisé par la pastorale jeunesse du Diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière lequel se déroulera le 7 septembre prochain.

• Il a été résolu que la directrice générale soit autorisée à assister au Colloque de zone, le 12 septembre 2013, à Packington. Coût : 60,00 \$. Les frais de déplacement et de séjour seront remboursés, si applicables.

• Il a été résolu que la firme Inspec-Sol soit autorisée à procéder à la décontamination du piézomètre suite au déversement de diesel par la Ferme Gijamika. Coût : 4 860,00 \$ + taxes applicables.

• Période de questions : Stationnement non accessible au quai. Carte des commerçants de la municipalité préparée par Denise Pelletier.



François Lapointe
Député
Comté de Montmagny-L'Islet
Kamouraska-Rivière-du-Loup

Centre commercial Rivière-du-Loup
298, boulevard Armand-Thériault
3^{ème} étage, bureau 3F
Rivière-du-Loup (QC) G5R 4C2
418-868-1280
Francois.Lapointe@parl.gc.ca



ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Norbert Morin
Député Côte-du-Sud
418 492-7730
1 866 774-1893
nmorin-cds@assnat.qc.ca

NOUVELLES DE VOTRE CAISSE POPULAIRE

Ristournes année financière 2012. C'est notre implication

Ristournes individuelles et collectives :
400 000\$

VOTRE CAISSE C'EST :

Une entreprise qui vous appartient, à votre écoute et à votre service!

- 209 300 000\$ d'actif

- 350 000 000\$ de volume d'affaires

Nous sommes là pour vous!

- 9100 membres

- 37 emplois

Notre souci :

Vous appuyer dans vos projets, et ce, à toutes les étapes de votre vie.

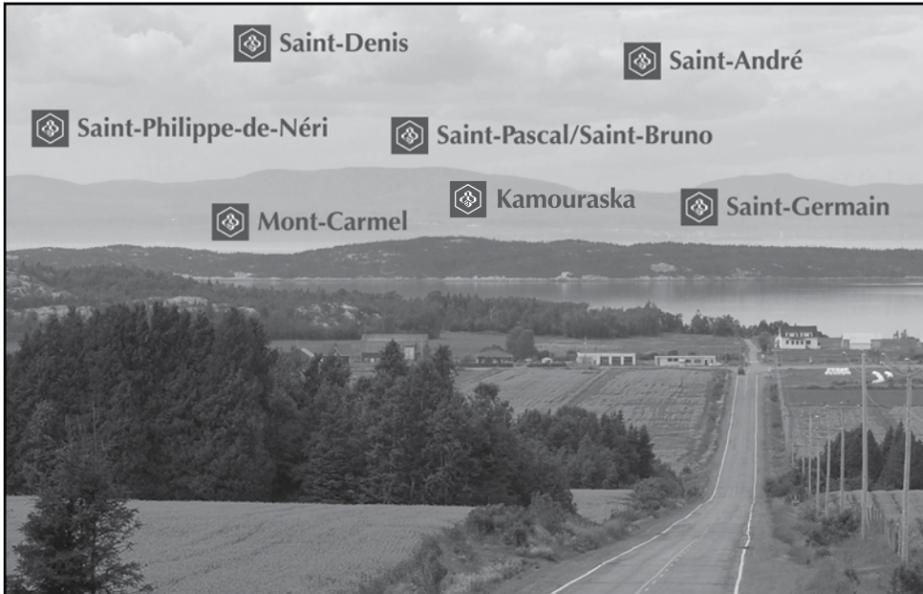
- 20 dirigeants

- 7 centres de services

Fonds d'aide au développement du milieu :
78 000\$

Dons et commandites :
28 300\$

- 5 guichets automatiques



Mieux se connaître, pour mieux avancer.

Desjardins
Caisse du Centre de Kamouraska

Saint-Denis Saint-André
Saint-Philippe-de-Néri Saint-Pascal/Saint-Bruno
Mont-Carmel Kamouraska Saint-Germain

Café·Bistro

CÔTE EST

Horaires été
Tous les jours de 10h-21h

Septembre et octobre
Du jeudi au dimanche de 11-21h

Novembre et décembre
Du vendredi au samedi de 11h-21h, dimanche de 11h-17h

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
suivez nous sur: www.facebook.com/CoteEstaKamouraska

Le fil bleu
BOUTIQUE DE MÉTIERS D'ART

Plus de 40 artisans du Bas-St-Laurent

76, avenue Morel, G0L 1M0 | (418) 308-0739
info@lefilbleu.ca • www.lefilbleu.ca

Etc...

Quelle est la religion la plus importante ?

Voici un bref dialogue entre **Leonardo Boff, un théologien brésilien, et le grand Dalaï-Lama. Leonardo Boff est l'un des rénovateurs de la Théologie de la Libération.**

Dans une discussion à propos de la religion et de la liberté dans laquelle Dalaï-Lama et moi-même participions, je lui ai demandé, un peu malicieusement, lors d'un temps libre, une question qui me semblait très importante : « Sa Sainteté, selon vous, quelle est la meilleure religion? » Je pensais qu'il dirait : « Le bouddhisme tibétain ou les religions orientales beaucoup plus vieilles que le christianisme. » Dalaï-Lama s'est arrêté, m'a souri et, en me regardant droit dans les yeux...

(Ce qui m'a surpris, parce que je sentais la malice dans ma question) Il me répondit :

« La meilleure religion est celle qui te rapproche de Dieu. C'est celle qui fait de toi une meilleure personne. »

Pour me sortir d'embarras, avec une réponse si remplie de sagesse, j'ai alors demandé : « Qu'est-ce qui nous rend meilleur? »

Il a répondu : « Tout ce qui te remplit de compassion, te rend plus sensible, plus détaché, plus aimable, plus humain, plus responsable, plus respectueux de l'éthique. La religion qui fera tout ça pour toi, c'est la meilleure religion. »

J'ai gardé le silence, j'étais émerveillé et je le suis encore aujourd'hui, en pensant à sa réponse pleine de sagesse et si irréfutable...il a ajouté :

« Mon ami, je ne suis pas intéressé dans ta religion ou si tu es religieux ou pas...Pour moi, ce qui est important c'est la façon dont tu agis avec les autres, ta famille, tes collègues de travail, ta communauté et devant tout le monde. Rappelle-toi que l'univers est l'écho de nos actions et de nos pensées. La loi de l'action et réaction n'est pas exclusive à la physique. Il s'agit aussi de nos relations humaines.

Si j'agis avec bonté, je recevrai de la bonté.

Si j'agis avec méchanceté, je recevrai de la méchanceté. Ce que nos grands-parents nous ont dit est la pure vérité. Tu recevras toujours ce que tu souhaites aux autres. Être heureux n'est pas une affaire de destinée, c'est une affaire d'options ou de choix.

Enfin, il a dit :

Prends soin de tes pensées parce qu'elles deviendront des Mots;

Prends soin de tes mots parce qu'ils deviendront Actions;

Prends soin de tes actions parce qu'elles deviendront Habitudes;

Prends soin de tes habitudes parce qu'elles formeront ton Caractère;

Prends soin de ton caractère parce qu'il formera ton Destin;

Et ton destin sera ta Vie.

Il n'y a pas de religion plus grande que la Vérité. »

On a demandé au Dalaï-Lama « Qu'est ce qui vous surprend le plus dans l'humanité? Il a répondu : « Les hommes... Parce qu'ils perdent la santé pour accumuler de l'argent, ensuite ils perdent de l'argent pour retrouver la santé. Et à penser anxieusement au futur, ils oublient le présent, de telle sorte qu'ils finissent par non vivre ni le présent ni le futur. Ils vivent comme s'ils n'allaient jamais mourir... Et meurent comme s'ils n'avaient jamais vécu. » *Que de sagesse!*

Des formations pour en savoir plus sur les champignons forestiers!

Inscrivez-vous rapidement! Premier arrivé, premier servi!

Initiation à la cueillette des champignons forestiers

Quoi? Un atelier sur les champignons comestibles et leur habitat suivi d'une sortie de cueillette en forêt et d'une session d'identification. Quand? Le samedi 31 août à Rivière-du-Loup et Le samedi 7 septembre au Kamouraska
Où? Le lieu précis vous sera communiqué lors de l'inscription. Durée? 1 journée, de 9 h à 16 h, Coût? 60 \$ par personne (Apportez votre lunch)*

Initiation à la culture des champignons

Quoi? Un atelier pour présenter les diverses façons de cultiver les champignons chez soi, suivi d'une démonstration. Quand? Le vendredi 13 septembre à Rivière-du-Loup et Le samedi 14 septembre au Kamouraska
Où? Le lieu précis vous sera communiqué lors de l'inscription. Durée? 1 journée, de 9 h à 16 h. Coût? 60 \$ par personne (Apportez votre lunch)*

*L'activité peut être annulée si le nombre d'inscriptions n'est pas suffisant

Inscription et informations :

Pascale G. Malenfant 418 856-5917 poste 227 / pascale.malenfant@biopterre.com

Etc...

Quel lien y a-t-il entre les tigres, les orangs-outangs et le billard?

Écrire sur le sujet de l'environnement est une tâche à la fois simple et complexe.

On sait que l'environnement c'est tout ce qui nous entoure, mais en même temps on oublie que tout ce qui nous entoure dépend de la qualité de l'environnement.

La citation suivante permet de comprendre ce propos :

«La disparition des ramins, arbres tropicaux de Malaisie et d'Indonésie utilisés pour la fabrication de queues de billard, nuit à l'équilibre naturel des tigres et des orangs-outangs.»

Pour les «pros» du billard, cela peut représenter une déception à venir en termes de qualité d'équipement. Pour la plupart d'entre nous, on peut se demander si le fait que ces animaux soient menacés nous attriste, nous déconcerte, nous indiffère...

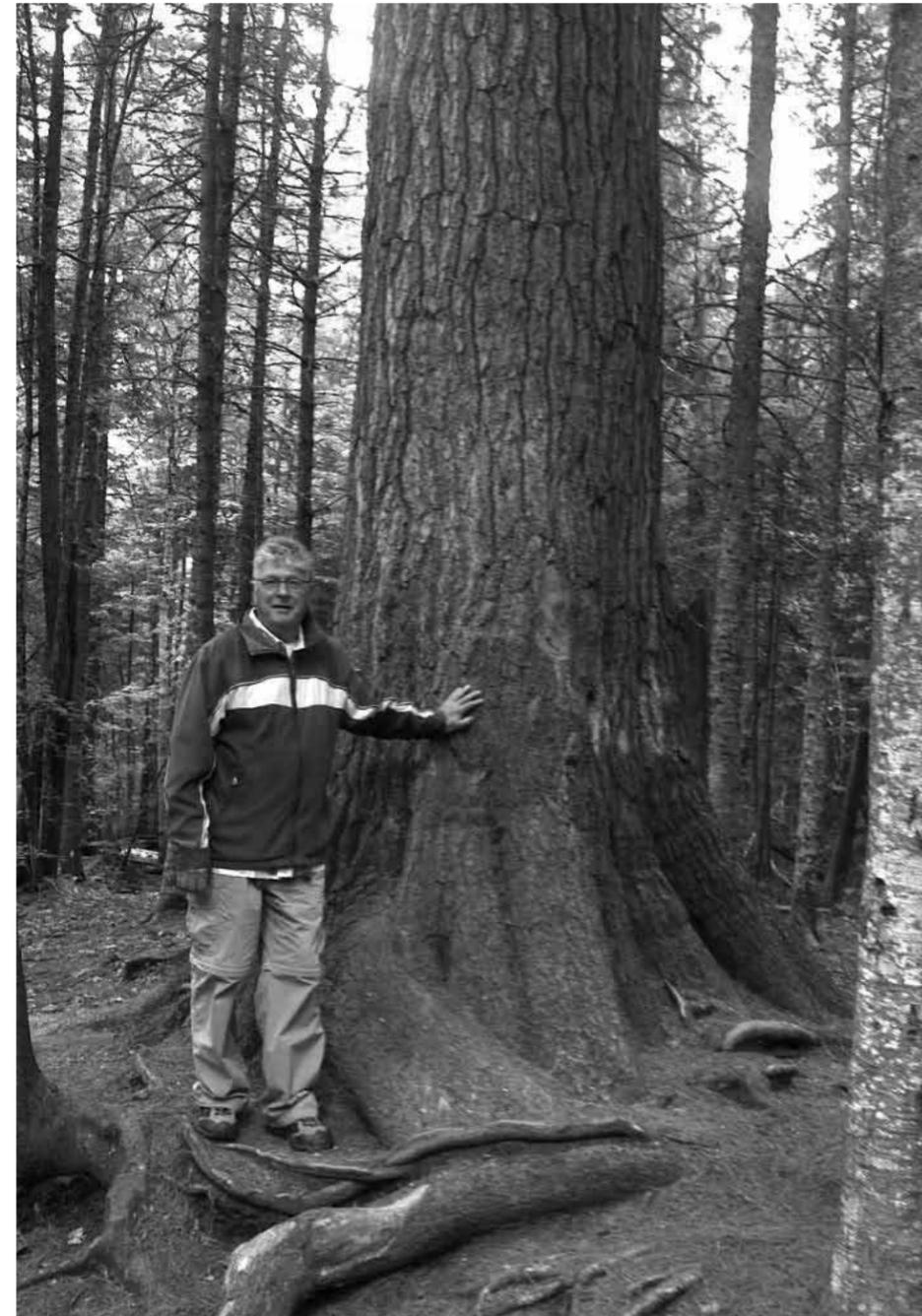
Une chose est certaine, le fait de savoir que nos gestes quotidiens ont un impact plus direct que l'on croit sur l'ensemble du monde vivant nous éclaire.

Par la suite, à chacun ses choix. De plus en plus, grâce à l'acquisition de connaissances, les intérêts commerciaux et écologiques parviennent à une conciliation, et cela donne des résultats. Par exemple, quand on parle d'espèces menacées, l'image d'un panda nous vient rapidement en tête. Eh bien, sachez qu'aujourd'hui le nombre de pandas vivants dans la nature en Chine a augmenté de plus de 40% depuis 1980.

Certains diront, mais à quoi servent les pandas? À chacun sa réponse.

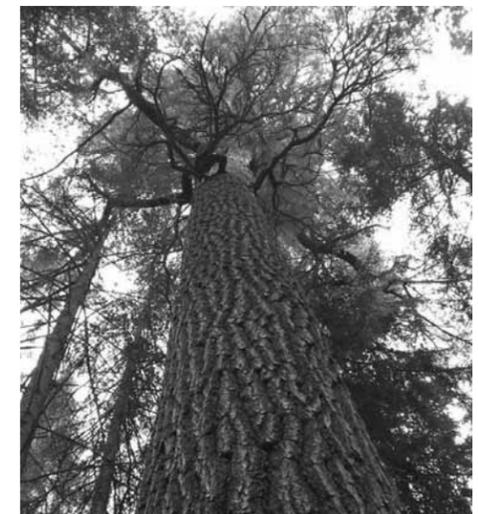


Par exemple, quand on parle d'espèces menacées, l'image d'un panda nous vient rapidement en tête. Eh bien, sachez qu'aujourd'hui le nombre de pandas vivants dans la nature en Chine a augmenté de plus de 40% depuis 1980.



M. Langlais devant le Gros pin dans le TNO* de Picard... 13 pieds de circonférence, âge probable 560 ans.

*TNO (Territoire Non Organisé) plus sud que Mont-Carmel et tout près du Maine.



Offre d'emploi APHK

L'Association des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est est à la recherche de personnes fiables et dynamiques dans le but de rendre disponible une banque de gardiens(nes) pour les parents vivant avec une personne ayant des besoins particuliers. Une formation de quelques heures vous sera offerte afin de mieux vous outiller.

Si vous avez le goût de vivre des expériences enrichissantes tout en étant rémunérés, communiquez avec nous au (418) 492-7149

Association des Personnes Handicapées du Kamouraska-Est
612, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0





Quai des Bulles

SAVONNERIE ARTISANALE



Gamme complète de produits écologiques pour les soins du corps, fabriqués artisanalement.

Atelier, boutique & siège social
66, avenue Morel, Kamouraska

Ouvert à l'année | 418 492-9673 | www.quaidesbulles.ca



Boulangerie Niemand

Mai et juin
du jeudi au dimanche
De la St-Jean à la fête du Travail
tous les jours
Septembre et octobre
du jeudi au dimanche
Heures d'ouverture : de 8h à 18h

Pour un meilleur service, réservez nos produits la veille avant 18h au 418-492-1236



CHOCOLATERIE

★ La Fée Gourmande ★



KAMOURASKA



Chocolaterie

Chocolats fins
Caramels et tartinades
Confiseries et nougats
Desserts
Glaces et sorbets
Cafés, thés, chocolat chaud

La Fée Gourmande
167, avenue Morel, Kamouraska
418 492-3030
www.lafeegourmande.ca



Hébergement

1 suite d'hébergement avec douche vapeur (hammam)
1 chambre avec accès au solarium côté jardin
Accès aux terrasses avant et arrière
Accès à Internet sans fil



Menu du jour: Poisson Terrasse couverte Service de traiteur



53, avenue Morel
Tél.: 492-2675
restolacosette@hotmail.com